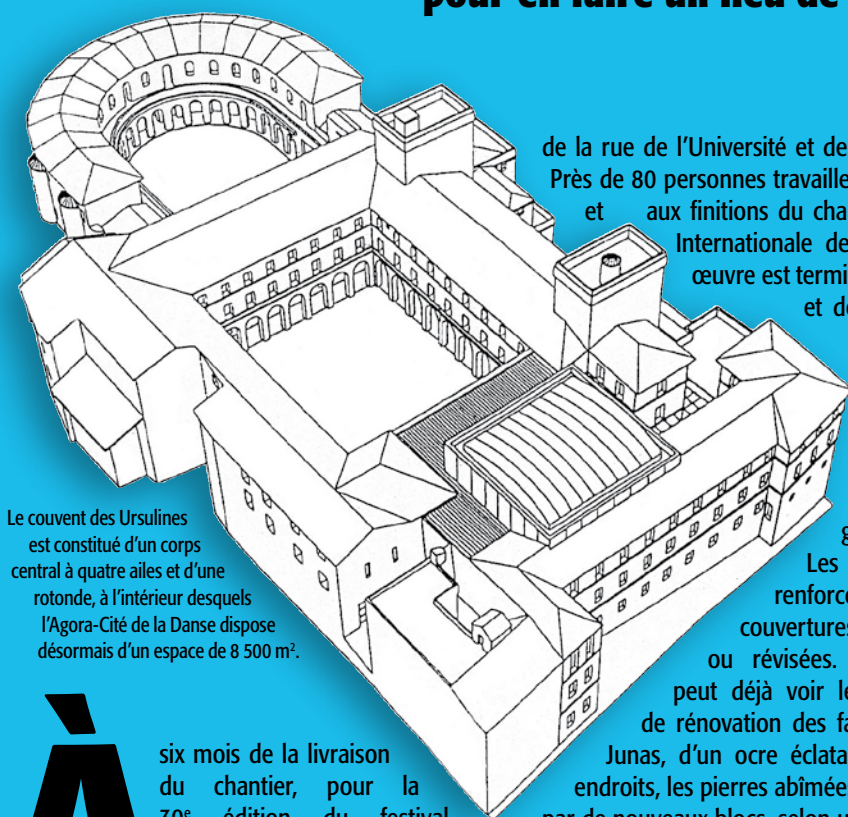


OUVERTURE JUIN 2010

CULTURE

L'AGORA-CITÉ INTERNATIONALE DE LA DANSE AVANCE À GRANDS PAS

Le public de Montpellier Danse découvrira en juin 2010 prochain la nouvelle Agora-Cité Internationale de la Danse, dans les locaux rénovés et agrandis du Couvent des Ursulines. Depuis plusieurs années, Montpellier Agglomération rénove ce monument historique pour en faire un lieu de création internationale unique en Europe.



Le couvent des Ursulines est constitué d'un corps central à quatre ailes et d'une rotonde, à l'intérieur desquels l'Agora-Cité de la Danse dispose désormais d'un espace de 8 500 m².

À six mois de la livraison du chantier, pour la 30^e édition du festival Montpellier Danse en juin 2010, c'est l'effervescence derrière les palissades du boulevard Louis Blanc,

de la rue de l'Université et de la rue Saint Ursule. Près de 80 personnes travaillent au second œuvre et aux finitions du chantier de l'Agora-Cité Internationale de la Danse. Le gros œuvre est terminé à 95% : des murs et des planchers entiers

de la rotonde tout en dédales, ainsi qu'une aile du corps central ont été détruits et refaits afin de libérer de grands volumes.

Les charpentes ont été renforcées, les toitures et couvertures ont été remplacées ou révisées. De l'extérieur, on peut déjà voir le formidable travail de rénovation des façades en pierre de Junas, d'un ocre éclatant. À de nombreux endroits, les pierres abîmées ont été remplacées par de nouveaux blocs, selon une technique propre aux monuments historiques. Avant l'installation des scènes, c'est maintenant le tour des menuisiers, des plaquistes, des électriciens, des plombiers, des

chauffagistes et des peintres d'apporter leur touche finale au lieu, conçu par l'architecte Federico Russo (DAEDALUS) associé à l'architecte-scénographe Henri Rouvière (ARSCENE) et à l'architecte acousticien Gui Jourdan.

Un lieu unique en Europe

Ce vaste chantier, lancé en mai 2008 par Montpellier Agglomération, permet d'augmenter de 3 500 m² la surface de l'Agora-Cité Internationale de la Danse, qui dispose actuellement de 5 000 m². Deux nouveaux studios, l'un de répétition, l'autre de diffusion avec 95 places en gradins, ainsi qu'un espace d'accueil et de performance sont créés, offrant des conditions de travail idéales pour les danseurs et chorégraphes. Des appartements pour des artistes en résidence sont également prévus. Côté public, ce chantier permet d'offrir une nouvelle scène en plein air, dans la rotonde nouvellement aménagée (voir photo ci-contre). Cette extension, réalisée avec un extrême soin architectural et scénographique, fera de l'Agora-Cité Internationale de la Danse un lieu de création unique en Europe, dédié à la fois à la résidence d'artistes, à la répétition et à la programmation de spectacles. ♦

Le couvent des Ursulines, un monument historique

Construit en 1641 par l'architecte Jean Bonanassier, le couvent des Ursulines accueillait aux XVII^e et XVIII^e siècles des jeunes filles de bonne famille. À la Révolution Française, il est transformé en prison pour femmes. L'armée l'agrandit alors, et demande à Charles Abrieu, l'architecte du Palais de Justice, d'y ajouter la rotonde. Cette prison, dont les barreaux et les lourdes portes de métal sont encore visibles aujourd'hui, accueillit jusqu'à 500 prisonnières au XIX^e siècle. À la demande de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui a classé le bâtiment à l'Inventaire des Monuments historiques, une cellule, ainsi que le « mitard » de la prison, seront d'ailleurs gardés en l'état, afin de témoigner de cette période. En

1934, la prison est fermée et devient une caserne. Longtemps, les Montpelliérains l'appelleront la Caserne Grossetti du nom d'un général de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Menacé de destruction, le couvent est sauvé par la mairie de Montpellier, qui le rachète à l'Armée en 1981.

Un vaste projet de réhabilitation mobilisant 34 millions de francs sur 4 ans est lancé. En 1994, le couvent des Ursulines accueille le Centre Chorégraphique National Languedoc-Roussillon (CCNM), dirigé par le célèbre chorégraphe Dominique Bagouet. En 1994, Mathilde Monnier lui succède à la tête du CCNM, qui s'étend dans les deux ailes du couvent des Ursulines.

De 1999 à 2001, une nouvelle tranche de travaux, pour 8 millions de francs est réalisée, dans une troisième aile du couvent. Les travaux entamés en mai 2008 constituent donc la 3^e et dernière tranche de travaux, pour un montant de 11,5 millions d'euros.



MONTANT DES TRAVAUX

11,5 M€

c'est le coût TTC des travaux de rénovation et d'extension de l'Agora de la Danse

FINANCEMENT

Montpellier Agglomération : 7,4 M€ (65%)

Région Languedoc-Roussillon : 2,3 M€ (20%)

État : 1,8 M€ (15%)



PRÈS DE 600 PLACES EN PLEIN AIR DANS LA ROTONDE

La Rotonde entièrement rénovée accueillera des spectacles en plein air, dans le cadre du festival ou de la saison Montpellier Danse. Les gradins de cet amphithéâtre pourront accueillir près de 600 spectateurs, dont 13 accessibles aux personnes à mobilité réduite. De part et d'autre de la scène, 9 loges, 2 vestiaires et des locaux de services sont aménagés.



UN STUDIO DE DIFFUSION AVEC 95 PLACES EN GRADINS

Dans le studio de diffusion de 300 m², 95 personnes peuvent prendre place en gradins, sous la régie (en rouge sur la photo). Entre les fenêtres sur les façades latérales et au plafond, des panneaux acoustiques sont posés, pour une qualité sonore optimale.



UN STUDIO DE RÉPÉTITION DE 205 M²

Au 2^e étage au-dessus de l'espace performance, aménagé dans l'ancienne chapelle, un studio de répétition de 164 m² est en cours de réalisation. Afin de supporter le grill scénique, les charpentes ont été renforcées.



LE MONTAGE DE LA SCÈNE

Le transport des éléments de la structure scénique extérieure (8 poteaux en acier de 12 mètres de haut) et des éléments de gradins : une opération délicate réalisée par une grue dirigée avec une extrême précision depuis la rue de l'Université.